



Communication impossible avec le père de ma fille

Par **gramir**, le **02/07/2008** à **21:00**

bonsoir

nous avons fait une garde alterné pour notre fille.on est passés devant le juge depuis un an et depuis il n'y a plus d'entente possible de sa part.(ne serait ce qu'un bonjour.étant donné la situation, y a t'il un recours pour faire réviser cette garde ? ma fille avait un spectacle de danse qu'elle avait préparé depuis un an et elle n'a pu y participer car elle était "malade" (un peu mal à la gorge), et son père ne l'a pas emmené (bien sur il y a une ordonnance du médecin) alors que ma fille voulait y aller. c'est moi qui s'en occupe pour ses cours de danse le mercredi toute l'année . c'est son père qui en a la garde le samedi. l'année dernière , il a fait un pas à caisse à la prof pour que je puisse pas m'en occuper sinon il partait avec sa fille.je suis convaincu qu'il veut me poser des soucis , mais là , c'est a sa fille qu'il en fait. que pourrai je faire pour clarifier cette situation ?